

PERIGNY, le 23 août 2006

**INSTALLATIONS CLASSEES
POUR LA PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT**

Subdivision Environnement industriel,
Ressources minérales et Energie
Z.I. - 7, rue A. Bergès
17184 PERIGNY CEDEX
Tél. : 05.46.51.42.00 - Fax : 05.46.51.42.19
Mél : sub17.drيره-poitou-charentes@industrie.gouv.fr

SACASS AUTO
à Echillais
Agrément VHU

Rapport de l'Ingénieur Subdivisionnaire,

Par dossier présenté le 7 août 2006, M. Fredy NADEAU, gérant de la société Sacass4Auto, sollicite l'obtention de l'agrément prévu à l'article 9 du décret du 1^{er} août 2003 pour son établissement de Vérines.

Le dossier comprend :

- les renseignements relatifs à l'identification de la société,
- l'engagement du demandeur de respecter les obligations du cahier des charges des démolisseurs de véhicules usagers,
- la référence à l'arrêté préfectoral d'autorisation,
- l'attestation de conformité aux dispositions de l'arrêté préfectoral, de la circulaire ministérielle du 10 avril 1974 et des exigences mentionnées à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 15 mars 2005, établie par un organisme tiers accrédité (SGS),
- les engagements en réponse aux non conformités relevées

A l'examen des pièces, il apparaît que le dossier répond aux dispositions de l'arrêté ministériel du 15 mars 2005.

Cet établissement dispose de l'arrêté préfectoral du 16 avril 1992 qui nécessite quelques précisions additionnelles.

Dans ces conditions, nous proposons qu'une suite favorable soit accordée à la demande d'agrément, par arrêté préfectoral complémentaire dont projet ci-joint et après avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques.